

SEANCE DU 11 JANVIER 2021

Date de la convocation : 05 Janvier 2021

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 07 pour les délibérations 2021-001/002/003
08 pour les délibérations 2021-004/005
- exprimés : 08 pour les délibérations 2021-001/002/003
09 pour les délibérations 2021-004/005

Le 11 janvier deux mil vingt et un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DENIZOT, Maire.

Étaient présents : Mr François DENIZOT, Mme Christine LAMARRE, Mme Mélanie MERLIN (est arrivée à partir de la délibération 2021-004), Mr Christophe TISSIER, Mme Nadine ROLLET, Mr Michel MAROTTE, Mr Guillaume BLANCHARD, Mr Patrick MARE.

Étaient absents excusés : Mr Sébastien DIETZ qui a donné procuration à Mme Christine LAMARRE, Mme Julie EVE, Mr Raynald LEFEBVRE.

Secrétaire de séance : Mme Christine LAMARRE.

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 10 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

➤ INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET - délibération 2021/001

Mr le Maire informe le Conseil municipal qu'avant le vote du budget primitif, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

En conséquence, afin de pouvoir régler d'éventuelles dépenses non prévues actuellement dans les délais règlementaires, il demande l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de la commune, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2020 à savoir :

Ouverture de crédits	Budget primitif	25%
Chapitre 20	2 300 €	575 €
Chapitre 21	204 560 €	51 140 €
Chapitre 23	238 000 €	58 500 €
TOTAL	444 860 €	110 215 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-AUTORISE jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2021 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

➤ DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSE SUR LES PARCELLES BOISEES DE LA COMMUNE APPARTENANT A L'ETAT ET A LA COMMUNE - délibération 2021/002

La société communale de chasse de Ciez souhaite obtenir l'autorisation de chasse sur des parcelles boisées situées sur la commune de Ciez, appartenant à l'Etat et à la commune, lesquelles sont enclavées dans le plan de chasse de cette dernière.

Mr Patrick MARE apporte les précisions nécessaires quant à la superficie et la localisation des parcelles concernées (liste jointe à la présente).

Il restera 5 points sécurité incendie à étudier pour l'année prochaine :

- Les Naslots : les Etablissements COIGNET prendront à leur charge l'installation d'une citerne souple et signeront une convention de mise à disposition. La commune leur attribuera une subvention communale.
- Les Lemains, Les pautrats, Vrillon, Feuillot : des acquisitions foncières sont à envisager pour permettre l'installation de bâches incendie.

➤ VENTE DU 4X4 LAND ROVER - FIXATION DES CONDITIONS - délibération 2021/005

Mr le maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision quant à la cession du 4x4 Land Rover (bien répertorié à l'inventaire de la commune sous le n°186) et de fixer les conditions de cession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de céder le 4x4 Land Rover
- fixe les conditions de vente comme suit :

4x4 Land Rover - prix de départ de la vente à 5000€

Le matériel est visible le samedi après-midi à l'atelier près du terrain de pétanque. Les rendez-vous sont à prendre préalablement auprès du secrétariat de la mairie.

Faire offre écrite sous enveloppe cachetée : date limite de dépôt au 28 février 2021 à la mairie.

Ouverture des enveloppes lors du Conseil Municipal qui suivra cette date.

Le véhicule sera attribué au plus offrant.

Cette vente est ouverte aux habitants de Ciez et extérieurs.

L'offre sera diffusée sur le site internet de la commune et sur leboncoin.

AFFAIRES DIVERSES

-meubles mairie : commande d'une table et d'une banque d'accueil à l'étude. Installations électriques/informatiques à modifier.

-subvention d'équipement envisagée pour un professionnel de la commune afin de permettre l'extension des réseaux d'eau et d'électricité pour relier au domaine public.

-voirie : rdv le 19 janvier à 9h30 avec un technicien du Conseil Départemental pour envisager les travaux de sécurisation dans les hameaux (Villegeneray, Picarnon/les Naslots/Vrillon/les Pautrats).

-achat d'un nettoyeur haute pression en 2021.

-décorations de Noël à acheter en début d'année pour profiter des promotions.

-élagage des tilleuls devant l'église à prévoir.

-toit du lavoir - devis à demander.

-bulletin municipal en cours de finalisation.

-Loyers communaux : action à mettre en place rapidement.

-Marché du samedi : sera déplacé derrière l'église sur un emplacement plus sec.

-Réfections de la bibliothèque de l'école.

-la Commission carrière doit réétudier les contrats.

-Installation de sanitaires à l'atelier.

-Convention viabilité hivernale avec la commune de Perroy à analyser.

- COVID 19 : pas d'information pour l'heure concernant la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans.

La séance est levée à 21h15


Le Maire François DENIZOT